

N° 13

24 avril 2020

Par visioconférence Alain Martin, Président
Georges Le Glédic, Vice-Président
Daniel Moulet, Secrétaire Général
Jérôme Peslier, Trésorier
Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint
Jean-Charles Guérin

Assistent Sébastien Duret, Directeur Administratif
Claudine Guerlais, Secrétaire du Président et Comptable

1. Informations du Président

Le Président fait un point sur les différentes réunions organisées en visioconférence avec la Ligue du Football Amateur et la Ligue de Football des Pays de la Loire et sur les sujets suivants.

- Formulaire d'Honorabilité pour les dirigeants
- Dossiers FAFA
- Fonds de solidarité
- Aménagements à prévoir au siège social dans le cadre des dispositions gouvernementales
- Arbitrage
- Pôle Espoir et Sections Sportives
- Organisation des réunions de rentrée

2. Décisions du BELFA du 20 avril 2020

Le Bureau prend connaissance de la décision du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur de poursuivre la campagne de labellisation des clubs concernant le Label Jeunes Futsal et le Label Ecole Féminine de Football jusqu'à la fin de la saison. Il a validé la date butoir du 15 juin 2020 pour le dépôt des candidatures (Date butoir de transmission par les Ligues des clubs soumis aux labels fixée au 10 juillet 2020), sachant que l'outil informatique de suivi est désormais ouvert pour le Label Ecole Féminine de Football.

Il est rappelé que la Label Jeunes est reporté à la saison prochaine.

Le Bureau attend les directives de la Ligue pour assurer cette mission.

3. Comptabilité

Les membres du Comité de Direction ont accepté à l'unanimité la proposition du bureau de rétrocession des droits d'engagement de toutes les Coupes de la saison 2019-2020 qui ont été interrompues.

4. Situation des activités du District

Discipline

- Les rapports demandés dans le cadre des dossiers et instructions en cours ont été réceptionnés par le secrétariat. Deux derniers dossiers font l'objet de demandes de rapport. Il est demandé à la secrétaire Françoise Pichon d'assurer la rédaction des rapports d'instruction ou de synthèses afin que la Commission puisse se réunir en visioconférence. A ce jour, et comme cela a été conseillé par la FFF, il ne sera pas organisé de réunions présentielles.

Compétitions

- Un point a été fait par le Directeur avec les présidents des Commissions en charge des compétitions seniors masculin, jeunes masculin et féminines suite à l'annonce du COMEX de la FFF du 16 avril, afin de préparer son application sur nos compétitions.
- Il convient préalablement de solder les dossiers sportifs ce qui a commencé à être entrepris avec les Commissions Sportive et Gestion des Compétitions.

Arbitrage

- Une réunion en visioconférence va être organisée avec les co-Présidents de la Commission des Arbitres semaine 18.

Technique

- Une réunion en visioconférence va être organisée avec les Conseillers Techniques Départementaux au cours de la semaine 18.

Activités transversales

- Sébastien Duret et Claudine Guerlais assurent la gestion administrative.
- Anaïs Lafeuille a en charge la mise à jour du Document Unique et du Règlement Intérieur des Salariés.
- Le seul email de contact pour les clubs reste : contact@foot44.fff.fr

5. Vie des clubs

Le Directeur a répondu aux clubs ayant adressé des documents dans le cadre des projets de mouvements de club (fusion, groupements), en attente des directives fédérales sur les délais de traitement de ces dossiers. Un point détaillé sera fait au prochain Comité de Direction.

6. Courriels

US Basse Indre du 17/04/2020. Le Directeur a répondu.

Réveil St Géréon du 20/04/2020. Pris connaissance des remerciements

AS Mésanger du 22/04/2020. Pris connaissance des remerciements

FC Trois Rivières du 23/04/2020. Le Directeur a répondu et a renvoyé au PV du COMEX de la FFF du 16 avril 2020.

FC Retz du 24/04/2020. Pris connaissance des remerciements.

Herblanetz FC du 24/04/2020. Pris connaissance des remerciements.

Prochaine réunion en visioconférence : 30 avril 2020

Prochain Comité de Direction en visioconférence : 2 mai 2020

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire de séance,
Sébastien Duret

